



Commission d'art sacré

Bienheureux Gui de Montpellier Mettre en œuvre l'idéal divin de la charité universelle

En avril dernier, alors que nous vivions un premier confinement, je vous avais proposé de nous tourner vers saint Roch que l'Eglise invoque plus particulièrement en période d'épidémie.

Aujourd'hui, alors que nous sommes contraints à une nouvelle période de confinement, je vous invite à regarder Gui (ou Guy) de Montpellier, une autre grande figure de l'Eglise qui, comme saint Roch est né à Montpellier et qui, comme lui, a soigné et soulagé.

Alors, essayons de mieux le connaître ainsi que son action et son rayonnement. Cela nous permettra de souligner le lien privilégié qu'il a avec notre diocèse et de comprendre pourquoi une statue le représentant se trouve, à Poligny, dans le jardin de l'évêché.



Gui de Montpellier

Gui, naît à Montpellier en 1160. Il est le quatrième fils de Guilhem VII de Montpellier, de la dynastie des Guilhem, seigneurs de la ville.

Il fut très probablement marqué par la décision de son père, qui participa aux croisades et qui, selon les biographes de Gui, « las du tumulte des armes et revenu des illusions de ce monde, embrassa, en l'an 1149 [...] la vie monastique et [...] devint un modèle de religion et de piété ».

Il aurait fait son éducation chez les Templiers, mais les aurait quittés relativement jeune.



Après la mort de son père en 1172, et pour en exécuter les dernières volontés, Gui fonde vers 1180, l'Ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit.

L'essor démographique du XIIème siècle en Europe avait eu pour conséquence un développement des ordres religieux qui œuvraient au soulagement des malades. Gui de Montpellier, en fondant son ordre, s'inscrit dans cette dynamique.

Mais pas seulement...

L'Ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit

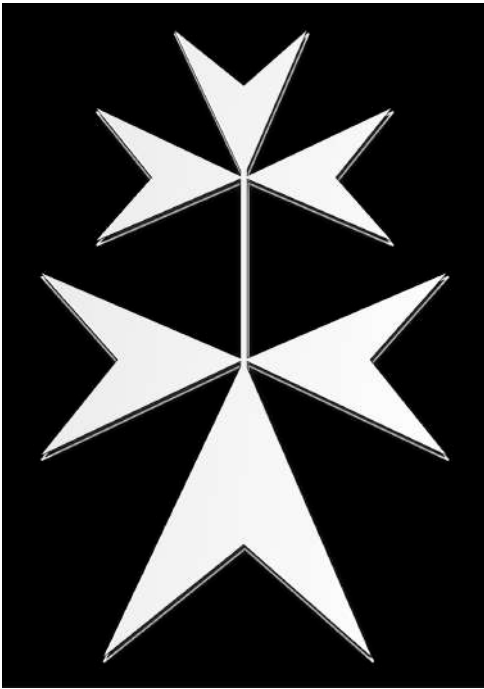
Pour cela, Gui de Montpellier s'appuie sur la règle de saint Augustin.

Mais il ajoute que pour tous les cas qui n'étaient pas spécialement prévus par la règle, l'ordre du Saint-Esprit devait s'inspirer du catalogue des sept œuvres de miséricorde corporelle : donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, exercer l'hospitalité envers les étrangers, donner des vêtements à ceux qui sont nus, prendre soin des malades, délivrer les captifs, ensevelir les morts.

Plus encore, en préambule de cette règle et comme pour la résumer, Gui inscrit un passage de l'évangile de Matthieu : « Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : “Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !” Alors les justes lui répondront : “Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu... ? tu avais donc faim, et nous t'avons

nourri ? tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ? tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ? tu étais nu, et nous t'avons habillé ? tu étais malade ou en prison... Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?" Et le Roi leur répondra : "Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait." » (Mt 25, 34-40).

Enfin, aux vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance que prononcent les religieux, Gui en ajoute un quatrième pour les frères et les sœurs de l'ordre : celui de servir perpétuellement les pauvres.



Gui choisit pour « emblème » de l'Ordre une double croix blanche et échancrée. La tradition veut qu'elle lui ait été montrée par un ange.

Une des lectures de cette croix qui peut être faite traduit bien les fondements et la mission de l'Ordre :

- la couleur blanche est le symbole de la pureté et de l'amour ;
- les sept branches rappellent les vertus : foi, espérance, charité, prudence, justice, force et tempérance ;
- les douze pointes représentent les douze apôtres ;
- la croix double rappelle que les membres de l'ordre s'imposaient une double mission : travailler à leur propre salut et s'employer au soulagement de leurs semblables.

C'est le pape Innocent III qui approuve cette règle par une bulle, le 23 avril 1198.

Ce même pape approuvera un peu plus tard (1210) l'ordre des Frères Mineurs ou Franciscains.



Le pape Innocent III remettant l'habit de l'Ordre
aux Frères hospitaliers du Saint-Esprit.
Gravure - Abbé Paul Brune *in* Histoire de l'ordre hospitalier du
Saint-Esprit – C. Martin, éditeur - 1892

On voit à travers cette règle le souhait de Gui d'apporter aide et secours à toutes les formes de pauvreté misère et de détresse : accueillir et entretenir les enfants orphelins de l'un et de l'autre sexe, les estropiés et invalides, « les insensés et troublés d'esprit » ; assister les vieillards pauvres, les familles tombées en nécessité par quelque accident

de la vie, qu'on appelait « les pauvres honteux », mais aussi les malades de la peste ; loger les pèlerins, racheter les esclaves détenus chez les infidèles, doter les filles pauvres, prodiguer un enseignement aux orphelins afin qu'ils ne soient pas à charge de quiconque, ...

Il fut même le premier à mettre en œuvre le principe de famille d'accueil en expérimentant la création de placements familiaux !

Et pour ne parler que des hôpitaux fondés par Gui de Montpellier ou tenus par des frères ou des sœurs de l'ordre, on en comptait plus d'un millier en Europe au XVème siècle dont 400 en France. Parmi ces hôpitaux l'un des plus importants fut celui dont le pape Innocent III confia la charge à Gui de Montpellier. Construit en 1204 à Rome à la demande du Pape, il s'appelait primitivement Santa Maria de Sassia, puis prit ensuite le nom de Santo Spirito de Sassia. Il disposait de 300 lits et soignait plus de 1000 malades par jour. Martin Luther jugeait, même, que tout était corrompu à Rome sauf l'hôpital du Saint-Esprit par la charité qui s'y vivait. C'est le plus ancien hôpital d'Europe et il reste encore aujourd'hui un des plus grands hôpitaux romains.



Hôpital médiéval Santo Spirito in Sassia – Bâtiment pour les enfants abandonnés
Situé en bordure du Tibre, non loin du Vatican - Rome

Les confréries de l'Arche du Saint-Esprit

En même temps qu'il posait les fondements de l'Ordre, Gui de Montpellier eut une intuition particulièrement novatrice et féconde. Il fut, en effet, l'un des premiers dans l'Eglise (avant 1189 d'après les historiens), à imaginer une institution qui devait permettre, non seulement d'assurer à l'ordre les moyens matériels de sa mission mais aussi à des laïcs de consacrer de leur temps à des œuvres de charité. Les paroisses furent les grandes bénéficiaires de cette création. Les membres avaient comme premier devoir l'assistance des pauvres et la visite aux malades. De plus, ils devaient mettre leur zèle au service de la paix publique. Gui de Montpellier avait fixé lui-même, dès le

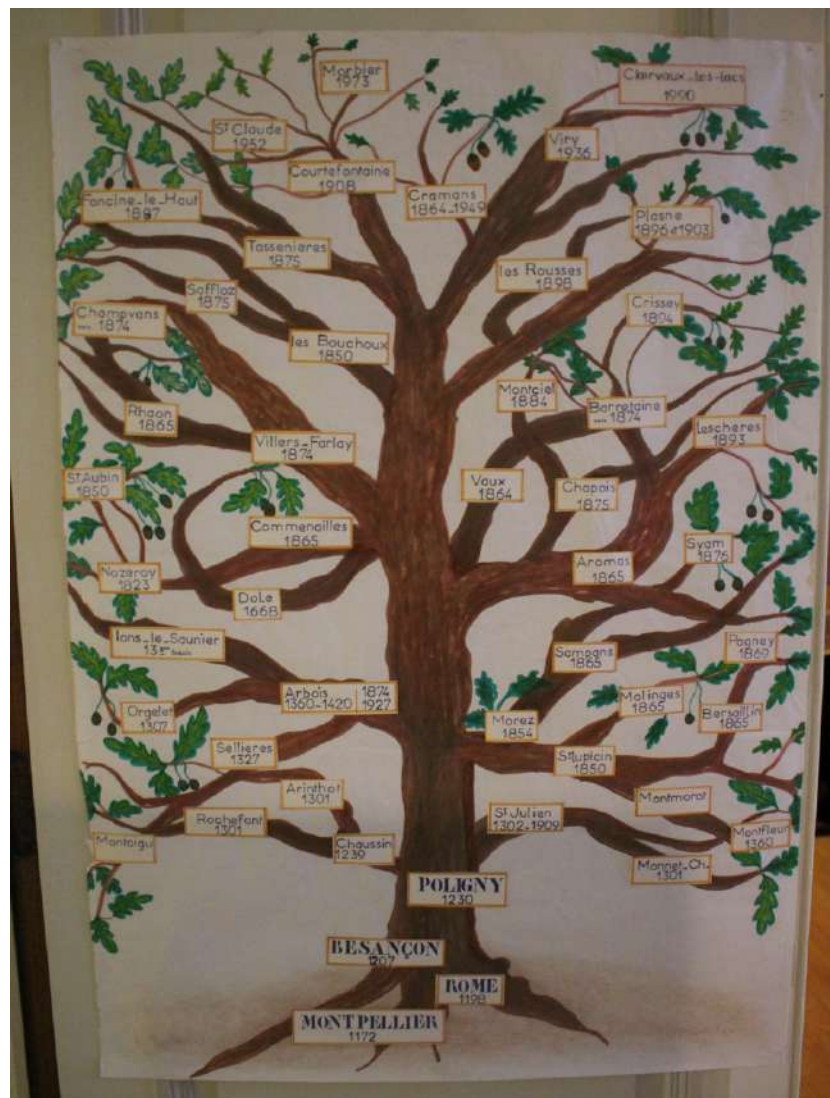
XIIème siècle, les quatre priorités auxquelles les membres des confréries devaient répondre : la charité, les soins, l'accueil et l'hospitalité universelle.

Ces confréries ont vu nombre de personnages importants les rejoindre. On peut citer, entre autres aux XVème et XVIème siècles, le roi de France Louis XII, l'empereur Maximilien Ier de Habsbourg et sa femme Blanche-Marie Sforza, le roi Henri VII d'Angleterre, ... La liste est longue et s'étend jusqu'au XIXème siècle avec la reine d'Italie, Marguerite de Savoie.

Malheureusement, l'essor et l'importance de l'Ordre furent aussi une des causes de sa disparition. Après avoir été décimé par les Guerres de religion du XVIème siècle - l'hôpital fondé par Gui de Montpellier dans sa ville natale fut détruit par les Calvinistes en 1562- l'Ordre et ses biens furent la convoitise du pouvoir temporel tout au long des XVIIème et XVIIIème siècles. La branche masculine fut supprimée en France sur ordre de Louis XVI et du pape Pie VI.

Les Sœurs hospitalières, demeurées seules, continuèrent leur mission en se plaçant sous la protection des évêques.

La présence des sœurs dans notre diocèse et l'exemple de Poligny



Avant de parler plus précisément de Poligny, il est nécessaire de parler de l'importance qu'ont eu les Sœurs Hospitalières dans notre diocèse. Lors de la célébration « du passage de témoin » entre les sœurs et le diocèse, le dimanche de Pentecôte 2016, ce sont près de 50 lieux du département qui ont été cités en raison de l'implantation d'un hôpital ou d'une école dont elles ont eu la charge (voir illustration ci-dessus).

Le lien entre Poligny et l'Ordre du Saint-Esprit est un lien fort et privilégié qui remonte à la première moitié du XIII^{ème} siècle, comme le montre l'histoire des Sœurs Hospitalières de Poligny :

1230 : fondation de l'hôpital du Saint-Esprit à Poligny.

1426 : transfert de l'hôpital dans la ville, près de la nouvelle église Saint-Hippolyte. Il y restera jusqu'en 1852.



Ancien hospice du Saint-Esprit –
Tour dans lequel étaient déposés les enfants abandonnés (1426 à 1852)
Rue du Théâtre – Poligny
Reconstitution par les actuels propriétaires

9 juin 1792 : les Sœurs sont expulsées mais continuent à soigner gratuitement les malades à l'hôpital de la ville.

1806 : les Sœurs reprennent leur mission auprès des enfants abandonnés. Les statuts de leur Congrégation sont approuvés par décret impérial. Elles ouvrent un pensionnat pour les jeunes filles de la ville.

1838 : les Sœurs décident de se former pour l'enseignement et dès 1846, elles sont en mesure d'accepter plusieurs écoles communales. L'hospice de Poligny est fermé en 1851.

1853 : par décision de Monseigneur Mabile, évêque de Saint-Claude, la maison de Poligny devient maison-mère. Elle n'accueillera pas moins de 120 religieuses. Les sœurs dirigeaient 25 écoles primaires dans le département et desservaient plusieurs hôpitaux. Un orphelinat était annexé à la maison-mère. En 1858, elles s'installent dans l'actuel évêché, dont la première pierre avait été bénie le 22 juin 1854.

1904 : les religieuses n'ont plus le droit d'enseigner (loi Combes). Elles ne gardent que leurs œuvres hospitalières.

1950 : ouverture d'une école technique et ménagère à Poligny. Elle fermera en 1970. Elle accueille maintenant la maison « Chez nous ».

Depuis le 2 février 2003, l'Ordre des Sœurs Hospitalières de Poligny a fusionné avec celui des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc. Ce sont maintenant les Filles du Saint-Esprit.

Et c'est le 21 janvier 2017, pour le 275^{ème} anniversaire de la création du diocèse de Saint-Claude, que Monseigneur Bouilleret, archevêque métropolitain de Besançon a béni le bâtiment qui devenait à la fois évêché de Saint-Claude et maison diocésaine.



Gui de Montpellier pour nous aujourd'hui

Plusieurs auteurs ont pu alors dire de Gui de Montpellier « qu'il a voulu que toutes les œuvres de miséricorde inspirées par l'Évangile fussent exercées dans ses maisons, qu'aucun besoin, aucune misère n'y restassent sans secours. L'ordre du Saint-Esprit résume donc le Moyen Âge charitable. » (Paul Brune), allant jusqu'à le décrire comme « le saint Vincent de Paul montpelliérain du XII^{ème} siècle, qui inspira les fondateurs des Lazaristes ou des Sœurs de la Charité dont la gloire aurait été éclipsée par les Dominique et les François d'Assise » (Julien Rouquette et Augustin Villemagne). Enfin, d'après Léon Gautier, « la fondation de l'ordre du Saint-Esprit fut l'un des plus grands événements de l'histoire du monde au Moyen Âge. »

Aujourd'hui, alors que l'épidémie de Covid provoque une crise sanitaire, économique et sociale d'une importance qu'on ne pouvait pas imaginer à notre époque, alors que nous sentons monter chez nos contemporains inquiétude, angoisse et tristesse, nous pouvons nous tourner vers Gui de Montpellier pour l'invoquer afin qu'il nous donne à toutes et tous de nous appuyer sur l'Esprit qui a tant soufflé dans notre diocèse, à travers son ordre, afin que nous poursuivions son œuvre.



Seigneur, prends pitié,
O Christ, prends pitié,
Seigneur, prends pitié,
O Christ, écoute-nous,
O Christ exauce-nous,
Père du ciel, Toi qui es Dieu, prends pitié de nous,
Fils Rédempteur du monde, Toi qui es Dieu, prends pitié de nous,
Esprit Saint, Toi qui es Dieu, prends pitié de nous, prie pour nous.

Bienheureux Gui,
Toi qui honores l'Esprit Saint,
Toi qui honores le Visage du Christ,
Toi qui honores la Vierge Marie,
Fondateur de l'Ordre du Saint-Esprit,
Exemple de vie de pauvreté,
Serviteur fidèle de l'Évangile,
Toi qui rassasiais les affamés,
Toi qui donnais à boire aux assoiffés,
Toi qui accueillais les étrangers,
Toi qui habillais les mal-vêtus,
Toi qui visitais les malades,
Père des pauvres et des sans-abris,
Père des orphelins et des enfants abandonnés,
Père de ceux qui sont seuls et délaissés,
Père de ceux qui sont faibles et sans défense,

Père de ceux qui sont égarés et perdus,
Rocher des futures mamans et des mères célibataires,
Défenseur de la vie dès la conception,
Défenseur de ceux qui doutent de leur avenir,
Serviteur de l'Amour Miséricordieux,
Appui des souffrants et des malades,
Serviteurs de petits et des méprisés,
Serviteur des humiliés et des marginaux,
Bienheureux Gui, Toi qui te réjouis dans l'Assemblée des saints du ciel,
Bienheureux Gui, Toi qui es invité à la gloire éternelle du Christ Seigneur,
Bienheureux Gui, Toi qui loues avec joie le Dieu Unique – Père, Fils et Saint-Esprit,
Prie pour nous, Bienheureux Gui, Père et Serviteur de tous les souffrants,
Afin que, fidèles à l'Esprit Saint, nous imitions notre Serviteur et Seigneur, Jésus-Christ.

Esprit Saint, Toi qui nous sanctifies, nous Te prions par l'intercession du Bienheureux Gui de nous donner l'esprit des béatitudes.

A son exemple, fais que nous soyons pauvres en esprit, calmes, justes, charitables, artisans de paix, avec un cœur pur.

Aide-nous à réaliser son charisme en servant avec ardeur chaque homme.

Allume en nous le saint zèle pour Ta gloire, afin que, unis au Christ Jésus par Toi, nous adorions le Père Tout-puissant, source d'amour éternel et de miséricorde, pour les siècles des siècles. Amen.

Litanies du Bienheureux Gui de Montpellier



Merci aux sœurs des communautés de Poligny et de Saint-Claude pour leur aide précieuse. Merci aussi et surtout de leur indulgence à la lecture de ce texte bien incomplet pour retracer la vie et l'œuvre de leur fondateur dont elles portent, encore aujourd'hui, le témoignage dans notre diocèse.

Bertane Poitou
Commission d'art sacré – Diocèse de Saint-Claude
Novembre 2020

Sources : voir les auteurs cités dans le texte